

AFFAIRE DITE "FRENCH BUKKAKE" ET "PASCAL OP" : UNE PREMIÈRE VICTOIRE JUDICIAIRE SALUÉE PAR LA LDH

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 16 MAI 2025



La LDH (Ligue des droits de l'Homme) se félicite des avancées obtenues dans la procédure en cours, au cœur de laquelle se trouvent des faits d'une extrême gravité révélés par des dizaines de femmes.

Fidèle à son engagement de longue date contre le racisme, le sexism et toutes les formes de discrimination, la LDH s'est constituée partie civile dans cette affaire afin que soient reconnues les circonstances aggravantes de racisme et de sexism dans les infractions poursuivies.

Par un arrêt rendu ce jour, la Cour de cassation a annulé la décision de la Chambre de l'instruction de Paris qui avait reconnu l'existence de propos racistes et sexistes tenus par les personnes mises en examen, sans pour autant avoir jugé utile d'en tirer les conséquences juridiques nécessaires. Cette censure marque une étape importante dans la reconnaissance de la gravité des faits.

Il s'agit d'une première victoire pour les victimes, dont les témoignages ont mis au jour des violences inouïes, à la fois physiques, psychologiques et symboliques. La LDH réaffirme son soutien total à ces femmes et restera mobilisée à leurs côtés tout au long de la procédure.